

Dans quelles hypothèses peut-on prévoir une période d'essai ?

publié le 27/06/2012, vu 820 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

La période d'essai permet à l'employeur d'évaluer les compétences du salarié dans son travail et au salarié de vérifier si les fonctions lui conviennent. Son principale avantage est que pendant sa durée employeur et salarié peuvent mettre fin au contrat sans préavis ni formalité.

Lire l'article